

1.

Débitrice:
GARAGE BERNIE SARL, Alpes 35, 1450 Ste-Croix
2.

Déclaration de faillite: 08.01.2009
3.

Suspension de faillite: 27.02.2009
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 23.03.2009
5.

Avance de frais: CHF 4'000.00
- Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
- Office des faillites d'Yverdon-Orbe-La Vallée-Grandson

1400 Yverdon-les-Bains

(00359675)